

Approbation des conventions pour la
période du 10/06/2017 au 31/08/2017.

Conseil d'administration du 25 septembre 2017

Délibération 2017/09/CA-096

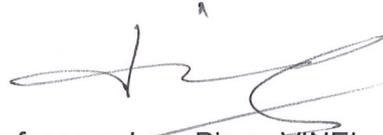
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 10 juin 2017 au 31 août 2017.

Toulouse, le 25 septembre 2017
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0